

# La signature Gallé à l'étoile : une révision chronologique et une estimation quantitative

Samuel Provost

► **To cite this version:**

Samuel Provost. La signature Gallé à l'étoile : une révision chronologique et une estimation quantitative. *Journal of Glass Studies*, Corning Museum of Glass, 2017, pp.349-365. <hal-01617482>

**HAL Id: hal-01617482**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01617482>**

Submitted on 16 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La signature Gallé à l'étoile : une révision chronologique et une estimation quantitative

### *Abstract*

*Following the death of the French glassmaker Emile Gallé in 1904, his widow, Henriette Gallé, directed his factory until she died in 1914. During the first few years of her tenure, the industrial series of glass made by the Etablissements Gallé bore a new commercial signature in which the founder's name was preceded by a star, to identify this production as posthumous. Some newly uncovered archives from the factory as well as from its Parisian representative, Albert Daigueperce (1873-1966), permit us to completely reappraise this production, its chronology (1905-1908 and not 1904-1906 as was long believed) as well as its extant.*

Les séries industrielles de la cristallerie Gallé représentent une production qui a joui d'une grande popularité du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1920 : bénéficiant auprès du public, à l'échelle internationale, du halo de prestige créé par les œuvres d'art d'Émile Gallé, ces séries ont connu une diffusion dont on mesure l'importance générale sans pouvoir toujours en distinguer précisément les étapes du développement commercial. L'histoire des archives des Établissements Gallé, qu'il s'agisse du fonds graphique comme des documents administratifs et commerciaux, est en effet largement celle d'une destruction, volontaire ou non, et d'une dispersion qui n'ont laissé que des bribes de documentation accessibles aux historiens. À l'exception remarquable de Jean Bourgogne, qui était désigné comme le futur directeur de l'entreprise avant sa fermeture, la famille Gallé ne semble pas s'être préoccupée de la sauvegarde de ce patrimoine industriel : l'intérêt devait en paraître bien faible en regard des œuvres et des archives personnelles d'Émile Gallé qui avaient en revanche toute leur attention<sup>1</sup>. Les documents extérieurs à l'entreprise, tels que les catalogues de vente, les documents publicitaires, les albums de modèles déposés auprès des prud'hommes sont rares à être conservés et ne sont pas toujours accessibles. Les différents modèles de vases des séries industrielles et de leurs décors sont pour cette raison le plus souvent non documentés, et leur chronologie est restée très sommaire jusqu'à présent.

L'uniformisation technique, avec le recours systématique à la gravure à l'acide et le net recul — plutôt que l'abandon total, au moins jusqu'en 1914 – de la gravure à la roue, et

---

<sup>1</sup> La destruction volontaire de la plus grande partie des archives de l'entreprise à sa liquidation en 1936, attestée par la tradition familiale, est d'autant plus surprenante que le président du conseil d'administration, l'universitaire Paul Perdrizet, était, comme historien de l'art, particulièrement sensibilisé à l'importance des archives. Il avait même donné, le 6 juin 1926, une conférence sur « les archives industrielles » au Congrès de l'Union des sociétés industrielles de France organisé par la Société industrielle de l'Est, dont on peut fortement douter qu'elle en préconisait la destruction (L'Immeuble et la Construction dans l'Est, 6 juin 1926, 38e année, n°23, p. 5-6).

l'augmentation massive de la production qu'elle a permise, ont largement découragé les tentatives d'établir une chronologie précise de ces séries. Leur datation s'est donc faite jusqu'à présent surtout par comparaison avec les modèles documentés des œuvres d'Émile Gallé, pour les séries antérieures à 1904, et de façon très approximative, par comparaison stylistique, pour les séries postérieures. Cette méthode a conduit, par exemple, à dater abusivement des années 1890-1900 certaines petites séries de verreries au décor égyptisant ou bien encore des chinoiseries, par analogie avec les œuvres présentées par Émile Gallé dans diverses expositions de cette période : de nouvelles archives conduisent à réviser ces datations et à assigner ces séries à la période des Établissements Gallé sous la direction d'Henriette Gallé puis de Paul Perdrizet<sup>2</sup>.



Figure 1. Marque-signature Gallé précédée d'une étoile, vers 1905-1908 (Photo © Art Heritage).

Ces datations hasardeuses d'après le seul thème du décor, largement admises, ont d'autre part contribué à rendre difficile l'utilisation de la signature comme marqueur chronologique fiable, puisqu'elles ont renvoyé aux années 1890-1900 des séries qui portaient la marque en usage systématique dans les années 1910, voire celle du début des années 1920<sup>3</sup>. Il est possible que l'usage de la marque adoptée en 1904 (moins l'étoile) pour les séries industrielles ait été beaucoup plus exceptionnel avant 1903 qu'on ne l'a pensé – voire inexistant.

L'étude des signatures et marques des verreries Gallé a très tôt été entreprise puisque le premier article sur ce sujet, dû à Ada Polak, date de 1966<sup>4</sup>. La publication, à partir des années 1980, de collections de verreries Art nouveau, notamment en Allemagne, avec la photographie ou le fac-similé systématiques de la signature a contribué au développement de ces études. L'évolution générale est désormais bien établie de sorte qu'il est inutile d'y revenir en détail : au foisonnement des signatures différentes du vivant d'Émile Gallé, associant au patronyme, selon les époques, le prénom, développé ou comme simple initiale, la mention de Nancy, voire

---

<sup>2</sup> Voir respectivement Samuel Provost, "Les sources des décors égyptisants des verreries et marqueteries des Établissements Gallé," *Arts nouveaux*, v. 32, septembre 2016, pp. 30-37 ; Samuel Provost, "Quelle direction artistique pour les Établissements Gallé après 1914 ? Les relations de Paul Perdrizet avec les artistes Gallé," in *Artistes & dessinateurs. La création dans les arts décoratifs (XVIIIe-XXe siècle)*, ed. Aziza Gril-Mariotte, Rennes, PUR, 2016 (sous presse).

<sup>3</sup> L'affirmation de François Le Tacon que la signature type des séries industrielles postérieures à 1904 date d'avant 1900 parce qu'on "la rencontre en effet parfois sur des pièces gravées à l'acide et réalisées entre 1895 et 1900" doit peut-être être révisée : François Le Tacon, *L'œuvre de verre d'Émile Gallé*, Paris: Éditions Messene, 1998, p. 191.

<sup>4</sup> Ada Polak, "Signatures on Gallé Glass," *Journal of Glass Studies*, v. 8, 1966, pp. 120-123.



Figure 2. Marque-signature Gallé sans étoile, vers 1908-1914 (Photo © Quittenbaum).



Figure 3. Marque-signature Gallé, vers 1918-1920 (Photo © Pierre Aubert, Maison de vente Art Auction France-Plaisance Baron).

de la cristallerie, ainsi qu'une croix de Lorraine, succède une standardisation qui en fait une véritable marque commerciale.

Cette marque n'est néanmoins pas uniforme et connaît des variations plus ou moins importantes tout au long des trois décennies pendant lesquelles la production se poursuit. Mais faute d'archives industrielles ou commerciales, sans étude systématique des très nombreuses verreries industrielles conservées, la chronologie de ces variations est restée très sommaire. On s'accorde à

reconnaître en général trois grandes périodes, dominées chacune par un type de marque, sans exclure que d'autres soient aussi en usage, tant les datations des séries sont incertaines : de la fin de 1904 à 1906, la signature Gallé soulignée d'un trait partant du « é » final — qui prend le plus souvent la forme de la lettre grecque epsilon — et venant recouper la jambe du G initial, précédée d'une étoile (Fig. 1) ; de 1907 à 1914, la même signature sans l'étoile (Fig. 2) ; de 1918 à 1936, des variantes de cette même signature où le trait soulignant Gallé est tangent à la boucle inférieure de la jambe du G initial ou tout simplement omis (Fig. 3). D'autres signatures, nouvelles celles-là, sont aussi utilisées dans les années 1920, avec un dessin très différent des lettres, souvent qualifié de japonisant, et une

orientation parfois verticale du patronyme : le style inspiré du courant Art déco dominant les années 1920 conduit en général à les dater vers 1925.

Plausible dans ses grandes lignes, cette chronologie peut être révisée et précisée dans le détail, grâce à l'apport de documents inédits<sup>5</sup>. Les archives familiales Gallé-Perdrizet, en cours d'étude, montrent ainsi que la première guerre mondiale n'a pas constitué une rupture aussi complète qu'on l'a toujours cru : le hiatus dans la production de verreries comme de mobilier n'est en réalité que de quelques mois, à la fin de 1914. Même si les volumes produits sont en très forte baisse pendant les quatre années suivantes, ils continuent de répondre à une demande qui repart très vite sur le marché intérieur et ne cesse jamais à l'exportation.

L'année 1914 ne met donc probablement pas un terme à l'usage de la signature dominante jusqu'alors, tandis que 1918 ne voit peut-être pas l'introduction des nouvelles variantes : c'est plutôt en 1919, voire en 1920, que se produisent différents changements majeurs aux Établissements Gallé (nouvel appareil industriel, nouveaux dessinateurs, nouveau représentant à Paris) dont l'adoption d'une marque différente pourrait être l'une des conséquences.

Cette révision de la chronologie des signatures postérieures à 1904 peut être plus drastique encore pour la première période reconnue d'ordinaire, 1904-1906, comme celle de la signature à l'étoile : c'est l'objet de cette étude, à partir de documents du fonds Gallé de Françoise-Thérèse Charpentier.

### L'historiographie de la marque Gallé à l'étoile

L'histoire de la création et de l'utilisation de la marque Gallé à l'étoile a jusqu'à présent reposé uniquement sur l'étude des objets eux-mêmes, puisqu'aucun document contemporain n'est connu sur cette question. Immédiatement après la mort d'Émile Gallé, une signature particulière aurait été choisie par sa veuve parmi les centaines en usage, pour servir de marque unique, rappelant que les séries continuaient de procéder des recherches du maître verrier<sup>6</sup>. On la fit précéder d'une petite étoile ou astérisque, indiquant le caractère posthume de la production qu'elle authentifiait. La position et le dessin de cette étoile peuvent connaître de petites variations, mais elle précède le patronyme et elle est localisée en général juste au-dessus de



Figure 4. Marque-signature Gallé à l'étoile, é final, patronyme non souligné, vers 1905-1908 (Photo © Pierre Aubert, Maison de vente Art Auction France-Plaisance Baron).

---

<sup>5</sup> Je remercie vivement Jacqueline Amphoux de m'avoir ouvert les archives familiales Bourgogne-Gallé-Perdrizet et Bernard Ponton de m'avoir autorisé l'exploitation du Fonds Françoise-Thérèse Charpentier, en particulier ce qui concerne les archives d'Albert Daigueperce.

<sup>6</sup> François Le Tacon, "Les techniques et les marques sur verre des Établissements Gallé après 1918," *Le Pays Lorrain*, vol. 74, no 4, 1993, pp. 203-218, particulièrement p. 212.

l'intersection de la jambe du G majuscule et du trait soulignant (voir Figure 1). Une variante de la marque à l'étoile présente un é latin final au lieu de l'épsilon accentué. Elle peut ne pas être soulignée d'un trait (Fig. 4)<sup>7</sup>.

Les premiers historiens de l'art à étudier Émile Gallé et son œuvre n'ont accordé qu'un intérêt secondaire à ses productions industrielles, et moindre encore à celles de ses successeurs. Ils n'ont cependant pas manqué de signaler l'existence de cette signature particulière à l'étoile, en lui assignant une chronologie assez vague. Ainsi, Françoise-Thérèse Charpentier, qui ne s'intéresse pas beaucoup en général à ces questions de signature, note toutefois, dans sa biographie de l'artiste parue en 1978, que « pendant la direction de Madame Gallé entre 1904 et 1914, une étoile précède la signature — en principe — du « Gallé » stéréotypé gravé à l'acide »<sup>8</sup>. Bernd Hakenjos, qui consacre à Gallé sa thèse de doctorat entre 1970 et 1973, écrit tenir l'information de Lucile Perdrizet qu'une partie de la production portait une signature précédée d'une étoile entre 1905 et 1914, et que c'est à la suggestion de Paul Perdrizet qu'elle fut supprimée, à une date qui n'est pas précisée<sup>9</sup>.

La chronologie pour la signature à l'étoile est resserrée à la suite de la publication du témoignage d'un ancien décorateur des Établissements Gallé, René Dézavelle : il accepte de mettre par écrit ses souvenirs, vieux de plus de quarante ans, qui sont publiés en fac-similé dans le numéro de septembre 1974 de la Glasfax Newsletter<sup>10</sup>. D'après une note ajoutée par l'éditrice, Madeleine Thomson, René Dézavelle a indiqué par oral, lors de la conférence où il présentait ses souvenirs, que l'adjonction de l'étoile à la signature Gallé, en signe d'hommage au maître disparu, ne dura que de 1904 à 1906<sup>11</sup>.

Malgré le caractère quelque peu confidentiel de cette publication, la nouvelle chronologie est rapidement adoptée au début des années 1980 : l'intervalle 1904-1906 sert désormais à dater tous les vases présentant cette signature, comme par exemple dans l'importante collection Hentrich au Museum Kunstpalast de Düsseldorf, pour un rare vase à décor de pieuvre avec cette marque (Fig. 5)<sup>12</sup>. Cette datation est ensuite popularisée par les monographies et les catalogues d'exposition sur l'œuvre d'Émile Gallé, dans lesquels quelques pages sont en général consacrées au devenir de son entreprise après sa mort<sup>13</sup>.

---

<sup>7</sup> Le Tacon [note 3], p. 191 et pl. 8 p. 198, ne signale pas cette variante non soulignée.

<sup>8</sup> Françoise-Thérèse Charpentier, Émile Gallé, Nancy: Université de Nancy II, 1978, p. 110.

<sup>9</sup> Bernd Hakenjos, Emile Gallé: Keramik, Glas und Möbel des Art Nouveau, Munich: Hirmer, 2012, vol. 1, p. 170 et note 974.

<sup>10</sup> René Dézavelle, "The History of the Vases Gallé", The Glasfax Newsletter, septembre 1974.

<sup>11</sup> Madeleine Thomson, The Glasfax Newsletter, septembre 1974, t. 8, n°6, p. 97.

<sup>12</sup> Helga Hilschenz-Mlynek et Helmut Ricke, Glas: Historismus, Jugendstil, Art Déco, Munich: Prestel-Verlag, 1985, n°330 à 347, pp. 249-255.

<sup>13</sup> Voir la dernière en date de ces publications, qui est aussi une de celles qui accorde le plus de place aux Établissements Gallé après 1904, parce que son objet est largement la production industrielle Gallé : Tiny Esveld, Art signed Gallé, a practical guide, Lier, 2014.





Figure 5. Vase à décor de pieuvre, signature à l'étoile (h. 25,4 cm, d. 9,5 cm), don d'Helmut Hentrich, Glasmuseum Hentrich, Dusseldorf, P 1975-126 (Photo © Artothek).

Elle ne fait toutefois pas entièrement l'unanimité car la signature à l'étoile se retrouve sur des vases dont la réalisation semble postérieure à 1906 : François Le Tacon, sans nul doute l'auteur qui a le plus étudié cette délicate question des signatures — et à qui notre étude doit beaucoup —, avait commencé par admettre sans réserve la datation 1904-1906<sup>14</sup>, avant d'introduire une nuance motivée par l'existence de ces vases manifestement plus tardifs. Il écrit ainsi en 1998 que « l'étoile disparaît en 1906 sur la plupart des vases. Elle sera cependant



Figure 6. Vase à décor de clématites, signature à l'étoile, Musée de l'École de Nancy, inv. 003-0-27 (Photo © Philippe Caron).

encore sporadiquement utilisée jusqu'en 1914<sup>15</sup> ». Il cite à l'appui de cette remarque un exemplaire du vase parlant *Qui s'y frotte s'y pique*, au décor d'un aigle germanique combattant les chardons nancéiens, dont la signature est accompagnée d'une étoile, alors que le décor porte la date 1914<sup>16</sup>.

Le récent catalogue des vases Gallé du musée de l'École de Nancy comporte implicitement des réserves similaires sur la chronologie désormais traditionnelle de la signature à l'étoile puisque celle-ci est présente sur plusieurs vases qui n'en sont pas moins datés entre 1906 et 1914 : un petit vase Clématite (n°341, Fig. 6), un grand vase Primevères (n°342, Fig. 7) tandis qu'un vase trilobé à décor de bryone est estimé « vers 1904-1914 » (n°331)<sup>17</sup>.

Des doutes existent donc sur la validité aussi bien du point de départ

<sup>14</sup> François Le Tacon [note 6], p. 212.

<sup>15</sup> François Le Tacon [note 3], p. 191.

<sup>16</sup> Sur la production de guerre des Établissements Gallé, voir désormais Samuel Provost, "La marqueterie, un art de guerre des Établissements Gallé," *Le Pays Lorrain*, 2016, vol. 97, no 2, pp. 139-148 ; Samuel Provost, "Quelle direction artistique pour les Établissements Gallé après 1914 ? Les relations de Paul Perdrizet avec les artistes Gallé," in *Artistes & dessinateurs. La création dans les arts décoratifs (XVIIIe-XXe siècle)*, ed. Aziza Gril-Mariotte, Rennes: PUR, 2016 (sous presse).

<sup>17</sup> Valérie Thomas et alii, *Émile Gallé et le verre: la collection du Musée de l'École de Nancy*, Paris: Somogy éditions d'art, 2014, n°331 p. 187, n°341 p. 191 et n°342 p. 192.



que du terme de l'usage de l'étoile accolée à la signature, qu'aucun document ne permettait jusqu'ici de dissiper ni de confirmer.

### Une nouvelle source pour l'histoire des Établissements Gallé

Une nouvelle source documentaire vient éclaircir avec davantage de précision les circonstances et la chronologie de l'introduction et surtout de l'abandon de l'étoile sur la marque Gallé, les archives d'Albert Daigueperce. Depuis 1879, les Gallé avaient établi à Paris un dépôt-vente, d'abord sis 34 rue des Petites-Écuries puis dans un local loué dans l'arrière-cour du 10-12 rue Richer. Dépourvu d'une devanture donnant sur la rue, ce magasin était conçu pour être uniquement un cabinet d'échantillons et un dépôt permettant d'alimenter les grossistes de la capitale et servir de lien entre les principaux clients et la fabrique nancéienne. Il était tenu par un représentant sous contrat qui percevait un revenu fixe relativement modeste mais surtout un pourcentage de 5% sur les articles d'éclairage et 10% sur toutes les autres ventes qu'il réalisait. Albert Daigueperce ne fut pas le seul détenteur de cette représentation très lucrative : il avait été précédé par son père, Marcellin Daigueperce, de 1879 à 1896<sup>18</sup>, et il fut remplacé par Willy Mohrenwitz, du 1<sup>er</sup> septembre 1920 jusqu'à la fermeture définitive du dépôt,



précédant celle des Établissements Gallé au début des années 1930<sup>19</sup>.

Figure 7. Vase à décor de primevères, signature à l'étoile (h. 44,5 cm, d. 17,2 cm), Musée de l'École de Nancy, inv. EST2 (Photo © Claude Philippot).

En 1964, Françoise-Thérèse Charpentier obtint d'Albert Daigueperce de pouvoir travailler sur ses archives du dépôt Gallé

<sup>18</sup> Philippe Thiébaud, *Emile Gallé le magicien du verre*, Paris: Gallimard, 2004, pp. 38-39 et p. 110 pour le contrat d'engagement du 10 mai 1879.

<sup>19</sup> Attestation de Claude Gallé sur les états de service d'Albert Daigueperce, 29 octobre 1920, Fonds Charpentier (collection particulière).

pour la longue période où il en avait exercé la représentation<sup>20</sup> : bien conscient de la valeur de cette documentation, il l'avait soigneusement conservée et triée en classeurs ou livres, réunissant dans l'ordre chronologique sa correspondance avec Émile Gallé, ses collaborateurs et successeurs, ainsi que le détail des envois de marchandises qu'il avait reçus. Dans l'impossibilité de photocopier ou de photographier les archives, Françoise-Thérèse Charpentier dut se contenter de prendre des notes manuscrites sur ces documents mais elle en retranscrivit elle-même, ou en fit retranscrire par une amie parisienne, les plus importants. Après la mort d'Albert Daigueperce, elle put continuer à travailler sur ce fonds grâce à la fille de ce dernier, Suzanne Daigueperce<sup>21</sup>. Il est possible que Françoise-Thérèse Charpentier obtint par ailleurs de se faire confier quelques documents comptables : le fonds Charpentier contient des documents originaux dont il n'est pas possible de déterminer s'ils proviennent des archives Daigueperce ou bien de la résidence Gallé, où Lucile Perdrizet l'avait souvent accueillie.

Les notes de travail de Françoise-Thérèse Charpentier constituent une source d'information nouvelle et capitale pour l'histoire des Établissements Gallé. Mais il s'agit d'une source de seconde main, qui procède d'un tri et d'une interprétation des documents originaux qu'il n'est pas possible de contrôler, à quelques rares exception près. Cette vérification générale n'est pas exclue, dans un avenir indéterminé, si les archives d'Albert Daigueperce émergent de nouveau et, comme il est souhaitable, si elles sont mises à la disposition des chercheurs<sup>22</sup>. En attendant, on doit introduire une réserve de prudence aux informations que Françoise-Thérèse Charpentier a recueillies. La confiance raisonnable qu'on peut accorder à sa prise de notes n'est néanmoins pas sans fondement, comme le montrent quelques vérifications ponctuelles. À plusieurs reprises, ses notes incluent l'analyse de lettres reçues par Albert Daigueperce dont elle s'est fait faire plus tard la retranscription verbatim, qui prouve la fidélité de son résumé ou de sa citation. D'autres notes ou même des retranscriptions sont vérifiées par des documents originaux retrouvés depuis dans les archives familiales<sup>23</sup> : c'est le cas par exemple pour le contrat d'association familiale de mai 1914, qui assure la direction de l'entreprise à Paul Perdrizet.

---

<sup>20</sup> Les notes de Françoise-Thérèse Charpentier contiennent une série de feuillets décrivant les vases Gallé en possession d'Albert Daigueperce à la date du 14 juillet 1964, ce qui pourrait être une de ses premières visites.

<sup>21</sup> Informations orales de Bernard Ponton et Philippe Thiébaud, que je remercie vivement pour leur aide.

<sup>22</sup> Une partie mineure en fut dispersée lors de la vente Arcole chez Drouot du 2 juin 1989.

<sup>23</sup> Je remercie vivement Jacqueline Amphoux, arrière-petite-fille d'Émile Gallé, pour m'avoir ouvert ce fonds.

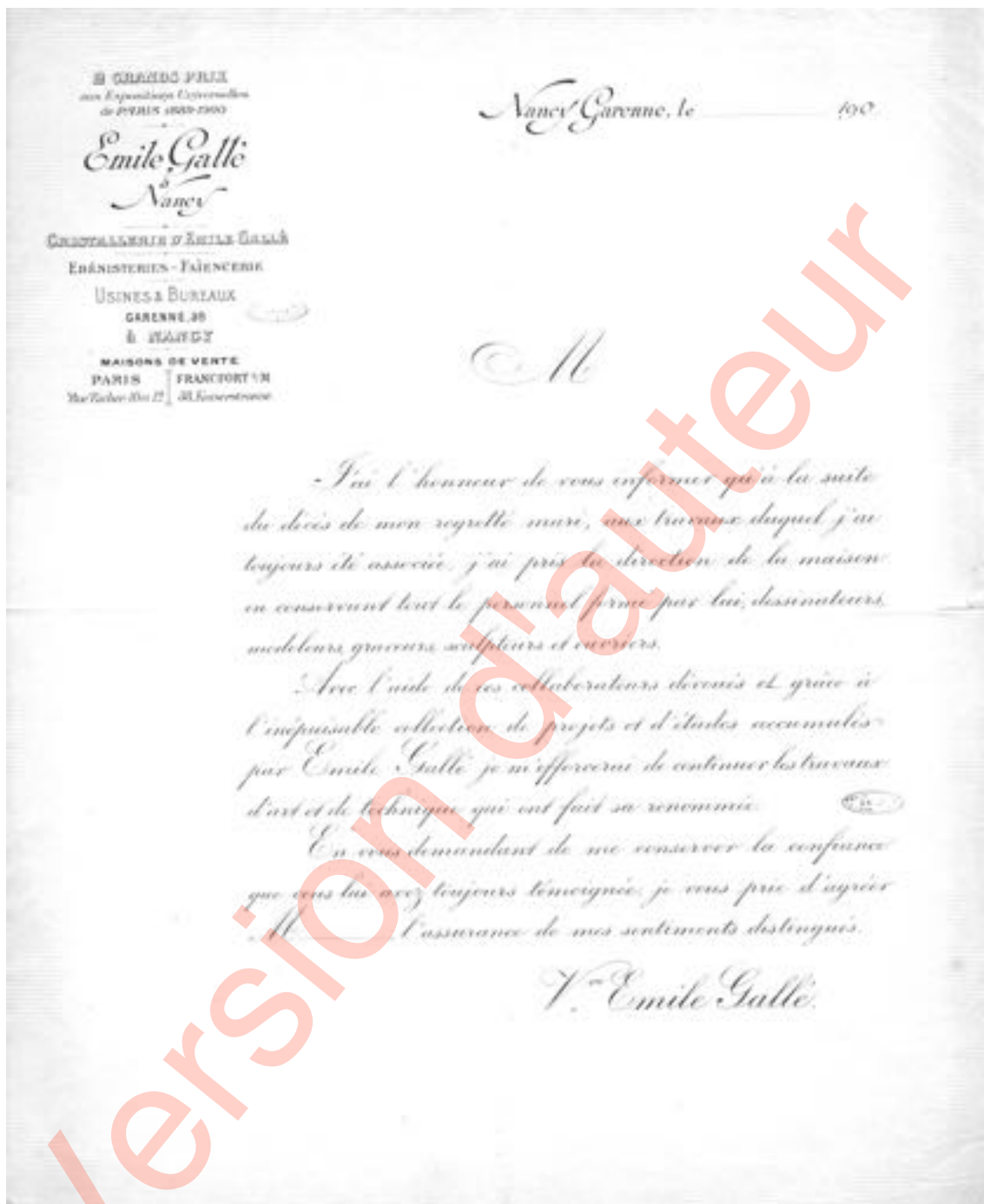


Figure 8. Circulaire d'Henriette Gallé, 1905 (?) (Fonds Françoise-Thérèse Charpentier, coll. part.).

### Le début de la marque à l'étoile : 1904 ou 1905 ?

Rien n'est connu ou presque de la décision prise d'ajouter une étoile à la marque Gallé pour la distinguer des modèles antérieurs : il n'est même pas certain que l'année 1904, retenue

d'habitude, soit correcte, puisqu'aucun document publié ni aucun vase ne porte cette date<sup>24</sup>. Émile Gallé meurt le 23 septembre 1904 au terme d'une très longue maladie qui laisse craindre le pire à ses proches depuis plusieurs mois<sup>25</sup>. Le 30 juillet déjà, Émile Lang, le directeur de l'usine Gallé, écrit à Albert Daigueperce qu'une « telle crise ne peut durer longtemps » et s'attend au pire<sup>26</sup>. La famille et les collaborateurs d'Émile Gallé ne sont donc pas pris par surprise. Ils ont déjà dû travailler sans lui, pendant ses multiples et longues cures de repos à partir de 1902 notamment. Henriette Gallé, qui depuis plusieurs années s'implique dans la marche quotidienne de l'entreprise, en reprend la direction, sans hésitation semble-t-il. Elle l'annonce, dans une circulaire sans date, destinée aux clients de gros des Établissements Gallé et aux collectionneurs principaux (Fig. 8)<sup>27</sup>, où elle insiste sur la continuité technique et artistique avec l'œuvre de son mari qu'elle entend conserver.

Bien que Françoise-Thérèse Charpentier ait daté, sans le justifier, cette circulaire de 1906, elle est peut-être antérieure, car il semble improbable qu'on ait laissé l'incertitude durer plus de quinze mois<sup>28</sup>. Des échanges épistolaires entre Henriette Gallé et Albert Daigueperce<sup>29</sup>, en janvier 1905<sup>30</sup>, montrent que la veuve d'Émile Gallé songe à modifier l'organisation de l'entreprise, pour en faire une société par actions, dotée d'un véritable conseil d'administration. Dans la deuxième lettre connue sur le sujet, elle précise ainsi l'objectif des réformes envisagées :

« nous donner ainsi le moyen de séparer l'œuvre de mon mari, de l'isoler en quelque sorte tout en cherchant à profiter dans la nouvelle affaire de son enseignement et des nombreux documents qu'il a laissés.<sup>31</sup> »

---

<sup>24</sup> Les prétendus triptyques publicitaires, mis sur le marché depuis le début des années 2000, et qui portent dans le panneau central la signature à l'étoile associée à la date 1904 sont des faux grossiers : Esveld [note 13].

<sup>25</sup> François Le Tacon, Émile Gallé, maître de l'Art nouveau, Strasbourg Nancy: la Nuée bleue Éd. de l'Est, 2004, pp. 229-232.

<sup>26</sup> Lettre d'Émile Lang à Albert Daigueperce du 30 juillet [1904], Fonds Françoise-Thérèse Charpentier (collection particulière).

<sup>27</sup> Fonds Françoise-Thérèse Charpentier (collection particulière). Françoise-Thérèse Charpentier avait donné dans sa biographie d'Émile Gallé la transcription de cette circulaire, sans proposer de date pour sa diffusion : Charpentier [note 8], p. 107.

<sup>28</sup> Françoise-Thérèse Charpentier, "Gallé après Gallé," Arts nouveaux, v. 10, 1994, pp. 14-24, ici p. 19. L'étude des archives de Paul Perdrizet comme de celles d'Albert Daigueperce (pour les quelques pièces accessibles) montre que cet article contient plusieurs erreurs factuelles.

<sup>29</sup> Lettres d'Henriette Gallé à Albert Daigueperce des 5 et 11 janvier 1905, réponse d'Albert Daigueperce le même mois, transcriptions de Françoise-Thérèse Charpentier, Fonds Charpentier (collection particulière).

<sup>30</sup> Les transcriptions partielles de ces lettres par Françoise-Thérèse Charpentier portent le mois de janvier 1905, abrégé dans un cas. Mais, dans un article postérieur de plus de vingt ans à cette prise de notes, l'auteur donne la date du 5 juillet 1905 dans une référence claire à la première des deux lettres d'Henriette Gallé.

<sup>31</sup> Lettre d'Henriette Gallé à Albert Daigueperce du 11 [janvier] 1905, Fonds Charpentier (collection particulière).

Si les Établissements Gallé restent finalement une société familiale, cette volonté de « séparer l'œuvre de [son] mari » a pu conduire Henriette Gallé à introduire le signe distinctif de l'étoile dans la marque de la fabrique. Dans cette hypothèse, qui reste à confirmer<sup>32</sup>, la modification daterait de l'hiver 1905 et non de l'automne 1904. Elle aurait été adoptée au plus tard juste à temps pour marquer la production du deuxième semestre de l'année 1905, le plus important en termes de ventes. Dans l'état actuel de la documentation, il n'est pas possible de trancher avec certitude entre les deux périodes, mais tout laisse penser que la marque nouvelle entre en application entre quatre et dix mois après la mort d'Émile Gallé, ce qui constitue un délai raisonnable pour régler les questions immédiates posées par la succession.

### **L'abandon de la marque à l'étoile en mai 1908**

Les circonstances de l'abandon de l'étoile sont désormais beaucoup mieux connues grâce à trois lettres reçues en mai 1908 par Albert Daigueperce, résumées par Françoise-Thérèse Charpentier dans ses notes mais aussi retranscrites par une autre main sur un cahier séparé.

Dans la première lettre, datée du 8 mai 1908, Henriette Gallé répond à Albert Daigueperce au sujet des pressions qu'elle subit pour retirer l'étoile de la signature-marque Gallé, en indiquant ne pas souhaiter y céder :

« Je tiens à vous dire que je suis tout à fait de votre avis quant à la signature. De différents côtés, on cherche à me la faire changer, mais si j'abandonne l'étoile, je la remplacerai par autre chose et dans quelque temps on ferait entendre les mêmes plaintes. Je suis bien décidée à ajouter un signe à la signature Gallé, cela je n'y renoncerai pas, mais comme vous le dites, il ne s'agit encore que de remarques isolées, et pour le moment je laisse la signature comme elle est. Tout au plus ferai-je mettre l'étoile à droite, ce qui aurait peu d'importance.<sup>33</sup> »

Quelques jours plus tard, le 12 mai 1908, Henriette Gallé revient plus en détail sur la question, après de nouvelles demandes. Elle annonce cette fois réfléchir à un changement de la signature :

« Depuis ma dernière lettre, j'ai reçu les plaintes de plusieurs personnes au sujet de la signature, cela devient tout à fait ennuyeux. C'est évidemment un coup monté contre nous par la concurrence. Vous vous trompez en croyant que la signature ne compte plus, elle garde au contraire toute son importance au moins en province. La plupart des gens qui achètent un cadeau ne s'y connaissent pas du tout, elles prennent un Gallé, ce qui leur est une garantie de bon goût. De plus, elles ont l'air d'offrir un objet d'une certaine valeur, ce sont là très souvent les raisons qui les décident. Il faut que je réfléchisse à ce que je devrais faire, car je suis toujours décidée à modifier quelque chose à la signature, mais c'est

---

<sup>32</sup> La transcription de la lettre d'Henriette Gallé est malheureusement partielle et ne contient pas d'élément relatif à la marque.

<sup>33</sup> Lettre d'Henriette Gallé à Albert Daigueperce, 8 mai 1908, livre 23 des archives Daigueperce, retranscrite dans un cahier du fonds Charpentier (collection particulière).

surtout pour répondre aux amateurs et par un scrupule de conscience bien naturel ; il n'est pas besoin d'ébruiter la chose auprès de personnes qui ne le demandent pas ; il y a trop de fabricants qui nous jalouent et cherchent à nous nuire. Mais rien ne presse ; il faut que je trouve une solution qui satisfasse tout le monde ; l'idée de l'étoile était excellente mais je puis trouver un autre signe moins apparent qui marquera encore une fois une date.

Au fond, cela n'a pas une aussi grande importance qu'on le croit ; un objet a une valeur artistique par lui-même et on ne confondra jamais une belle pièce gravée à la roue dans une matière précieuse avec un objet de fabrication courante ; la confusion ne peut pas se faire aujourd'hui pour les connaisseurs, plus qu'elle ne le pouvait quand mon mari vivait. D'ailleurs, l'érable et l'hortensia et bien d'autres décors datent de son temps et tout procède encore de ses recherches ; de plus il serait si facile pour qui s'en donnerait la peine de faire disparaître l'étoile, mais on ne fera jamais d'un vase hortensia une pièce rare. Cependant il faut trouver un moyen de répondre à une objection qui me reste sensible. Je ne veux pas avoir l'air d'exploiter commercialement le nom de mon mari. Lui-même n'avait pas ce scrupule, il se consolait quelquefois de l'état des affaires par la pensée qu'après lui le nom de Gallé aiderait à la vente de sa Cristallerie, il me l'a écrit.<sup>34</sup> »

Une troisième lettre reçue par Albert Daigueperce vient compléter ce dossier. Datée du 1<sup>er</sup> mai 1908, son auteur n'est pas indiqué, mais il s'agit sans nul doute du fidèle directeur de l'usine, Émile Lang. Cette fois, elle n'est pas conservée dans son intégralité mais par cet extrait :

« A la suite de différentes lettres de clients qui prétendent que tout ce qui porte l'étoile n'est plus du Gallé, Mme Gallé vient de décider qu'à l'avenir elle serait supprimée et la signature serait faite ainsi Gallé<sup>35</sup>. Je sais de bonne part que la concurrence a joliment profité de cette étoile pour en faire une bonne campagne et que son but a porté ses fruits ; c'est donc chose décidée et si certains de vos clients vous en font l'observation, vous savez quoi leur répondre. Du reste Mme Gallé a aussi décidé de faire tous les deux à trois ans un changement si petit qu'il soit à sa signature pour dépister la concurrence.<sup>36</sup> »

Malgré la perte des réponses d'Albert Daigueperce, ce dossier permet d'établir plusieurs points importants concernant la marque Gallé. Confirmation est d'abord apportée que la signature à l'étoile a été adoptée comme indicateur chronologique pour distinguer la production postérieure à la mort d'Émile Gallé, marquer une date, selon l'expression même d'Henriette Gallé. Cette date ne peut guère être que 1905, et non 1904, puisque la majorité de la production

---

<sup>34</sup> Lettre d'Henriette Gallé à Albert Daigueperce, 12 mai 1908, livre 23 des archives Daigueperce, retranscrite dans un cahier du fonds Charpentier (collection particulière).

<sup>35</sup> La transcription de la lettre comporte le nom « Gallé » avec une boucle revenant par-dessus jusqu'au sommet du G.

<sup>36</sup> Retranscription de lettres du livre 23 de la correspondance Daigueperce, 1<sup>er</sup> mai 1908, fonds Charpentier (collection particulière).



de cette année-là est antérieure au 23 septembre. Cette nouvelle marque permettait en particulier de distinguer les nouvelles séries poursuivant les décors inventés du vivant même d'Émile Gallé, comme l'érable et l'hortensia. L'étoile aurait donc servi à marquer toute la production industrielle des Établissements Gallé de 1905 jusqu'en mai 1908 au moins.

D'autre part, si Henriette Gallé apparaît très attachée à l'idée d'une marque distinctive, l'étoile n'est pas son invention : elle est peut-être en revanche celle d'Albert Daigueperce, qui apparaît en tout cas, en creux, comme un partisan résolu de ce système. Ce n'est pas lui, semble-t-il, qui a relayé les objections des clients contre la marque à l'étoile, ou en tout cas qui en a tiré argument pour demander son retrait. Cette décision intervient à la suite de plaintes adressées directement à Henriette Gallé. La lettre d'Émile Lang est instructive à cet égard : il y fait référence, lui aussi, à une série récente de courriers envoyés aux Établissements Gallé à Nancy et dont Albert Daigueperce n'aurait a priori pas connaissance. Ces plaintes paraissent à Henriette Gallé comme à Émile Lang être la conséquence d'une campagne de dénigrement, « un coup monté » mené contre les Établissements Gallé par leurs concurrents pour leur faire perdre de la clientèle, avec l'argument que les Gallé marqués à l'étoile ne sont plus des Gallé. Il peut être tentant de voir l'éternel concurrent Daum ainsi soupçonné, surtout si c'est d'abord à Nancy qu'apparaissent ces plaintes et non à Paris, mais aucun autre document ne vient préciser l'allusion.

L'argumentation développée par Émile Lang est caractéristique de ce personnage, qu'Albert Daigueperce décrit dans ses entretiens avec Françoise-Thérèse Charpentier comme soucieux d'abord de la production et de la rentabilité des Établissements Gallé. Il fait assurément partie des conseillers qui pressent Henriette Gallé d'abandonner le signe distinctif de l'étoile en mai 1908. Bernd Hakenjos et François Le Tacon — mais pas Françoise-Thérèse Charpentier — ont proposé d'y compter aussi Paul Perdrizet<sup>37</sup>, le nouveau gendre d'Henriette Gallé, entré dans la famille par son mariage avec Lucile Gallé, le 14 août 1906. Cette suggestion semble assez peu probable : Paul Perdrizet ne s'occupe pas sérieusement des affaires Gallé avant 1911, même s'il est vrai qu'en 1907-1908 il aide un peu sa belle-mère à publier une sélection des articles d'Émile Gallé dans les *Écrits sur l'art*<sup>38</sup>. Il est juste de dire que Paul Perdrizet a accentué le souci de la productivité et de la rentabilité dans la gestion des Établissements Gallé, mais il n'est pas à l'origine de cette inflexion.

Une information capitale livrée par ces lettres de mai 1908 est la volonté d'Henriette Gallé comme d'Émile Lang de ne pas se contenter de supprimer l'étoile sur la marque, mais de la remplacer par un autre signe distinctif. Deux pistes sont évoquées, mais ni l'une ni l'autre ne semble avoir été retenue. La première est le déplacement évoqué par Henriette Gallé de l'étoile de la gauche à la droite du patronyme, ce qui ne semble attesté sur aucune série. La seconde est la création d'une nouvelle signature où un trait reviendrait du é final en boucle au-dessus — et

---

<sup>37</sup> Le Tacon [note 3], p. 191.

<sup>38</sup> Samuel Provost, "Paul Perdrizet, de l'Université aux Établissements Gallé : le parcours original d'un chercheur éclectique," *Annales de l'Est*, 2015, no 2, pp. 299-317.

non plus en dessous — du patronyme, jusqu'au G initial. De nouveau, aucune série ne porte ce type de signature, du moins telle qu'elle est reproduite dans la retranscription des lettres du livre 23 d'Albert Daigueperce : cette signature rappelle un peu celle que portent des vases attribués à la période 1902-1904, où la tête du G majuscule s'étend jusqu'à former une boucle qui vient recouper l'extrémité supérieure des deux l<sup>39</sup>. Il s'agit cependant bien d'une signature différente.

L'hypothèse la plus probable est qu'aucune autre modification que la suppression de l'étoile n'est décidée en mai 1908 : la marque reste alors la signature choisie en 1905, avec le trait soulignant qui recoupe la jambe du G majuscule. C'est ce que suggère l'examen des séries qui sont datées de 1908-1909 grâce aux archives Daigueperce, comme la série des vases *De par le roi du ciel*, à décor de Jeanne d'Arc noire sur fond jaune<sup>40</sup>. De nombreuses séries, au décor



Figure 9. Vase à décor d'érable à feuilles de frêne (h. 24,5 cm), signature à l'étoile (Photo © Quittenbaum, lot 095 127).

très apprécié des clients, continuent ainsi d'être fabriquées après 1908, avec la même marque que précédemment, mais privée de l'étoile. Comme le suggère Henriette Gallé elle-même, il était « facile pour qui s'en donnerait la peine de faire disparaître l'étoile » : cette constatation a pu motiver le choix de garder la marque de 1905-1908 sans la modifier autrement, car il était ainsi possible de retoucher les stocks existants en mai 1908 et d'éviter d'avoir en magasin des séries identiques portant deux signatures différentes.

En revanche, il faut prendre en compte la décision d'Henriette Gallé rapportée par Émile Lang de modifier légèrement à l'avenir la signature tous les deux à trois ans « pour dépister la concurrence ». Cette résolution pourrait d'une part expliquer des variations de la marque Gallé et, d'autre part, conduire à remettre en cause la datation de certaines signatures de séries

industrielles renvoyées après la première guerre mondiale ou au contraire attribuées aux années

<sup>39</sup> Hilschensch-Mlynek et Ricke [note 12], n°297 à 303, pp. 233-235. Voir aussi Le Tacon [note 3], planche 5, p. 196.

<sup>40</sup> Notes de Françoise-Thérèse Charpentier sur une lettre d'Émile Lang du 20 août 1908 et sur une autre du 12 octobre 1909, Fonds Charpentier, collection particulière. Le musée de l'École de Nancy en possède un exemplaire : Valérie Thomas et alii [note 17], p. 117, n°161.

1900-1904. Les répertoires de signatures dans les catalogues d'exposition ou les ouvrages d'art se contentent d'enregistrer ces variantes sans leur attribuer de signification chronologique : la lettre d'Émile Lang suggère fortement qu'elles en ont une. Une révision générale de la datation des séries industrielles Gallé serait donc souhaitable en partant de ce principe.

### **Les raisons de la rareté relative de la marque à l'étoile**

Si on se réfère aux catalogues de ventes et de musées, le faible pourcentage des verreries Gallé dont la marque porte l'étoile peut s'expliquer pour plusieurs raisons. L'étoile n'apparaît au plus tôt qu'à la fin de 1904, plus vraisemblablement au premier semestre 1905 : elle ne peut donc être présente que sur une partie de la production de cette année-là. La marque étant, de façon presque systématique, gravée en réserve à l'acide, elle ne peut être modifiée a posteriori que par un retrait de matière, non par un ajout. Dans les verreries multicouches, qui constituent à cette époque la quasi-totalité de la production, elle est ainsi délogée dans la couche extérieure, la plus sombre en général (voir Figure 1). À moins de l'effacer complètement et de la refaire dans une autre partie préservée de cette couche extérieure, elle ne peut donc être corrigée par l'addition d'un signe distinctif tel que l'étoile. Pour la plupart des verreries, en particulier les plus petites, cette solution était inapplicable. Tel n'est pas le cas pour les signatures gravées en creux, à la pointe, mais elles semblent, pour la période considérée, très rares. L'adoption de la marque à l'étoile ne peut donc concerner que des séries dont le décor a été achevé après cette décision : les stocks de verreries antérieures terminées, avec l'ancienne marque, ont continué d'être écoulés en même temps que les nouvelles, dont certaines devaient appartenir aux mêmes séries de formes et de décor. Des « blancs », soufflés et préparés avant cette décision, mais qui n'avaient pas encore reçu leur décor, ont pu être marqués de ce signe.

On en trouve la confirmation dans l'existence de vases d'une même série thématique mais avec des signatures qui diffèrent par la présence ou non de l'étoile : ainsi les séries « érable à feuilles de frêne » (*acer negundo*, Fig. 9), à double couche, verte sur rose et fond blanc, ou bien les séries « hortensia » (*hydrangea*, Fig. 10), dont le décor est mis au point avant la mort d'Émile Gallé, connaissent un tel succès qu'elles sont produites depuis 1902 environ jusque dans les années 1910 au moins, avec la même gamme chromatique. Seules les distinguent la forme éventuelle du vase, la qualité d'exécution et surtout la signature. L'exemple des séries « érable » est bien documenté à cet égard : Valérie Thomas a montré comment le vase « Rose Wild » avait été le prototype d'un décor décliné ensuite sur des vases dont les formes étaient simplifiées<sup>41</sup>.

---

<sup>41</sup> Valérie Thomas, "Une Série ordinaire. Un thème décoratif unique, décliné dans des formes diverses", in *Verreries d'Émile Gallé. De l'œuvre unique à la série*, ed. Valérie Thomas, Helen Bieri Thompson, Paris, Somogy éditions d'art, 2004, pp. 101-103.

La production continue de ces séries populaires auprès de la clientèle excluait la solution qui aurait été d'attendre leur épuisement pour changer de signature et de ne réserver la marque à l'étoile qu'aux nouvelles séries pourvues de décors originaux, postérieurs à la mort du maître verrier. Il faut donc supposer, bien qu'on n'en ait pas la confirmation documentaire, qu'une fois la décision prise, toute la production en cours fut marquée — mais qu'il était impossible en pratique d'étendre cette mesure aux vases déjà terminés.

Lorsqu'en mai 1908, la décision fut prise d'abandonner l'étoile, le phénomène inverse se produisit avec le maintien de séries commercialisées avec la marque simple, dépourvue de l'étoile dont elles étaient signalées depuis 1904. Mais, cette fois, il était possible de corriger la signature sur les stocks existants en effaçant à la meule l'étoile désormais indésirable. La motivation commerciale de la modification de la marque rend cette intervention systématique très probable pour les verreries qui se trouvaient encore à cette date dans les ateliers de la Garenne : cela a pu contribuer à diminuer le nombre de vases portant cette marque. Mais contrairement à la décision intervenue au dernier trimestre de 1904 ou au premier trimestre 1905, le retrait fut décidé suffisamment tôt dans l'année pour que la majorité des vases réalisés en 1908 aient été terminés postérieurement, sans nécessité d'une retouche.

Ces remarques permettent de rendre compte de la rareté relative de la marque à l'étoile de la façon suivante. Pour les grandes séries au succès commercial avéré, dont la production a pu commencer avant la fin de 1904 ou se poursuivre après mai 1908, voire traverser toute la période, la rareté s'explique par la faible proportion que représentent les pièces marquées à l'étoile par rapport au nombre total de



Figure 10. Vase à décor d'hortensia (h. 75 cm), signature à l'étoile, vente Aguttes du 13 avril 2012, lot 27-2/290 (Photo © Pierre Aubert, Maison de vente Art Auction France-Plaisance Baron).

verreries produites. Ainsi pour les séries « érable » et « hortensias », citées par Henriette Gallé, la période de la marque à l'étoile représente environ trois ans et demi sur dix à quinze ans de production, sans compter l'augmentation progressive entraînée par l'accroissement des capacités de l'appareil industriel. Pour les séries mises au point après 1904, mais non prolongées au-delà de 1908, la rareté s'explique par leur faiblesse quantitative rapportée à l'ensemble de la production des Établissements Gallé. Elles sont sans doute abandonnées faute de succès, en raison de la demande toujours renouvelée de la part des grossistes de décors neufs voire exclusifs.

Il est possible de donner une estimation très grossière du nombre de verreries produites pendant la période de la marque à l'étoile grâce aux notes de Françoise-Thérèse Charpentier sur les archives commerciales Daigueperce et à quelques documents originaux conservés de ces mêmes archives. Albert Daigueperce tenait un registre d'arrivée des envois de marchandises des Établissements Gallé. Chaque numéro correspond à un lot d'objets, meubles ou cristaux pour la période considérée, d'un certain modèle, sans préciser toutefois leur nombre : certains lots sont des pièces uniques mais d'autres peuvent comprendre plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'exemplaires, dans le cas des tout petits vases, galinettes et autres porte-violettes, en particulier.

Un document important conservé dans le fonds Charpentier vient le confirmer : ce *Relevé des différences existant entre l'inventaire et nos livres*, daté du 1er février 1913, est la liste des disparités constatées, sur l'exercice 1912, entre les envois faits par l'usine au dépôt parisien d'une part, et les ventes réalisées et stocks encore détenus par ce dernier d'autre part. Cette liste comporte 100 références de lots compris entre le lot n°59199 et le n°70792<sup>42</sup>. Ces 100 références totalisent 1266 objets, dont seulement 16 pièces d'ébénisterie (14 plateaux et deux guéridons dont un « libellules » riche) soit en moyenne près de 13 pièces chacune, mais ce chiffre est fortement tiré vers le haut par quelques lots massifs : 260 porte-violettes au n°67503, 200 au n°68110, 100 encore au n°68167, 50 au n°68260, 164 enfin au n°68510. Sans ces cinq lots de porte-violettes, le nombre moyen d'objets par lot tombe à un peu plus de quatre<sup>43</sup>. Or, dans une note manuscrite sans date, rédigée pour Françoise-Thérèse Charpentier, Albert Daigueperce indique que chaque lot qui lui parvenait comprenait en moyenne quatre objets. On peut donc considérer ce chiffre comme une estimation minimale, valable pour la période 1904-1914. Si Françoise-Thérèse Charpentier a noté ponctuellement au cours de ses recherches dans

---

<sup>42</sup> Les numéros les plus bas sont des reliquats des années précédentes : le premier envoi de 1912 doit se situer vers le n°67000.

<sup>43</sup> Le nombre très important de pièces dans ces cinq lots affecte la représentativité de l'échantillon que constituent ces cent références. Ils sont en effet d'autant plus susceptibles d'avoir donné lieu à des erreurs de comptabilité et de se retrouver ainsi sur cette liste corrective du bilan. Cette observation est confirmée par le prix moyen à la pièce de cet échantillon de lots : avec 10,1 F/pièce il est trois à cinq fois inférieur au prix moyen constaté dans les autres inventaires conservés (1904 et 1925) ce qui démontre la surreprésentation des petites pièces peu coûteuses dans cette liste de 1912.

les livres de comptes de Daigueperce les numéros de lots, ces indications ne correspondent malheureusement pas tout à fait à la période étudiée ici. On sait toutefois que le lot n°43654 correspond au 3 octobre 1904, le n°52300 au 6 février 1908 et le n°56307 au 15 octobre 1909. Avec une moyenne annuelle d'environ 2500 lots d'octobre 1904 à octobre 1909<sup>44</sup>, sachant par ailleurs que les envois devaient être plus nombreux au dernier semestre, en raison des fêtes de fin d'année pour lesquelles les ventes étaient beaucoup plus importantes, on peut estimer que

d'octobre 1904 à mai 1908, le dépôt a reçu approximativement 9500 lots, soit environ 38000 objets, cristaux et meubles confondus.



Figure 11. Vase à décor de lys des montagnes, signature à l'étoile (Photo © Quittenbaum, lot 108 71).

La part relative du meuble dans cet ensemble ne peut être déterminée directement. Deux autres documents du fonds Charpentier donnent néanmoins de précieuses indications à ce sujet<sup>45</sup>. Une liasse de documents sur le bilan de l'entreprise au 23 septembre 1904 comporte un inventaire des stocks de l'usine et du dépôt parisien : les meubles y représentent respectivement 16,5% et 8,6% en nombre de pièces, mais 47,2% et 38,9% en valeur, de chaque stock. Sans surprise, les meubles sont beaucoup moins nombreux que les cristaux mais en moyenne beaucoup plus coûteux (188 F/pièce contre 34 F/pièce pour le stock de l'usine, prix de gros).

La part du meuble dans le chiffre d'affaires des Établissements Gallé ne cesse de baisser pendant toute la période 1904-1914 : c'est l'une des informations importantes que donne un

<sup>44</sup> Le rythme des envois augmente considérablement après 1908 comme en témoignent les notes de Françoise-Thérèse Charpentier (à la fermeture de l'usine le 31 juillet 1914, le dernier lot reçu par Albert Daigueperce porte le n°78.837), confirmées par la très forte croissance du chiffre d'affaires de l'entreprise : +64% de 1908 à 1912 contre +25% de 1904 à 1908.

<sup>45</sup> Fonds Charpentier, collection particulière.



autre document original, intitulé *Répartition du résultat des ventes annuelles*. Pour chaque année civile de 1901 à 1913, ce tableau donne les chiffres de vente des deux dépôts, Paris et Francfort, du représentant itinérant ainsi que de l'usine (en vente directe donc), en distinguant à chaque fois la cristallerie et l'ébénisterie. La part des ventes de l'ébénisterie passe de 30,8% du chiffre d'affaire en 1904 à 13,1% en 1908, avec une moyenne de 20,2% sur les cinq années considérées. Cette diminution est due au fait que les ventes de l'ébénisterie baissent, en valeur, de 46% alors que celles de la cristallerie augmentent de 58% sur la même période. En supposant une conservation générale de la structure des prix de gros de la gamme de meubles comme de cristaux entre 1904 et 1908, un rapport de un à quatre entre leurs chiffres de ventes se traduit probablement par un rapport de un à vingt-deux au mieux dans le nombre de pièces produites. Cet ordre de grandeur (4,5% des pièces sont des meubles) que l'on obtient en utilisant le prix moyen à la pièce, constaté dans l'inventaire de 1904, pour estimer le nombre de pièces produites de 1904 à 1908 d'après le chiffre d'affaires, conduit aux chiffres suivants de ventes : 73270 cristaux et 3450 meubles pour 76720 pièces au total. Ce chiffre est dans le même ordre de grandeur que l'estimation, calculée d'après les numéros de lots, de 38000 pièces parvenues au dépôt parisien entre octobre 1904 et mai 1908, puisque ce dépôt représente à lui seul 51% du chiffre d'affaires total des Établissements Gallé.

Pour tenir compte des dates présumées d'introduction et de retrait de la marque à l'étoile, on peut prendre le résultat total de 1905 (en retenant l'hypothèse d'une introduction en janvier) mais retrancher 70% des ventes de 1908 (une estimation du résultat de juin-décembre). Le chiffre d'affaires total pour la cristallerie est alors de 1.775.000 F, soit, en conservant l'évaluation de 1904 de 34 F/pièce, une estimation alternative de 52230 cristaux vendus pendant la période de la marque à l'étoile. Cette production susceptible d'avoir reçu la nouvelle marque représenterait ainsi environ un peu moins d'un quart de l'ensemble des verreries industrielles vendues de 1901 à



Figure 12. Vase à décor de chaton du noisetier (h. 20 cm), signature à l'étoile (Photo © Quittenbaum, lot 092 82).

1913, soit 223500 pièces — estimation obtenue par le même type de calcul à partir du tableau de répartition des ventes<sup>46</sup>. Ce pourcentage peut paraître bien élevé par rapport à l'ensemble des vases porteurs de la marque à l'étoile, mais il baisse rapidement une fois prise en compte la



Figure 13. Vase à décor de narcisse (h. 35 cm), signature à l'étoile (Photo © Quittenbaum, lot 102 92).

production industrielle Gallé antérieure et postérieure à cette période centrale.

Ces chiffres doivent être compris comme de simples ordres de grandeur : ce sont des approximations, certes à partir de données fournies par des documents d'archives originaux, mais qui font encore intervenir trop d'hypothèses pour être réellement fiables. Ils représentent néanmoins une révision significative par rapport à la seule estimation existant jusqu'à présent, de 30.000 à 50.000 pièces entre septembre 1904 et juillet 1914, qui reposait sur l'examen empirique du corpus des vases attribués à cette période et sur des calculs de productivité réalisés à partir de données inexacts<sup>47</sup>. Cette estimation précédente était à l'évidence beaucoup trop basse, comme le confirment des notes ponctuelles dans la correspondance d'Albert Daigueperce : en février 1907, Émile Lang lui écrit qu'il n'a plus de « vases obus allongés 1 et 2 », une

forme qui connaît alors un grand succès et dont il estime que les Établissements Gallé ont produit « plus de 5000 exemplaires depuis trois ans »<sup>48</sup>. Ces deux types de vases, qui se faisaient chacun en trois tailles différentes, ne représentaient que deux formes possibles alors que chaque série de décor pouvait en comprendre jusqu'à quinze différentes. Le chiffre de 5000 vases « obus » de 1904 à 1907 rend donc plausible une estimation globale de la production à plus de 52000 cristaux de janvier 1905 à mai 1908.

<sup>46</sup> De nouveau, la numérotation des lots parvenus au dépôt parisien est assez proche de l'estimation calculée d'après le chiffre d'affaires. Albert Daigueperce a en effet reçu 32825 lots de décembre 1903 à décembre 1913, soit environ 131300 pièces représentant 53% des ventes, soit un total théorique de 247700 pièces.

<sup>47</sup> Le Tacon [note 3], p. 177.

<sup>48</sup> Notes de Françoise-Thérèse Charpentier sur une lettre d'Émile Lang à Albert Daigueperce du 20 février 1907, Fonds Charpentier (collection particulière).



Figure 14. Vase à décor de vigne à l'automne (h. 34,5 cm), signature à l'étoile (Photo © Quittenbaum, lot 105A 133).

### **Les séries industrielles de 1905 à 1908 d'après les archives d'Albert Daigueperce**

Les séries industrielles concernées par cette marque à l'étoile peuvent être identifiées d'abord, bien entendu, par l'observation des vases et le dépouillement des catalogues de ventes et de musées. Les archives d'Albert Daigueperce du fonds Charpentier permettent de préciser cette recherche en donnant les dates d'introduction de certains décors.

L'inventaire des stocks de l'usine et du dépôt parisien, en septembre 1904, renseigne d'abord sur des séries qui étaient en cours de commercialisation et de production : elles ont dans leur majorité continué à être produites, dotées de la marque à l'étoile. Pour les stocks existants, il s'agit des vases à triple couche rose sur blanc et décor de chèvrefeuille, des vases à quadruple couche ton saule et bleu sur blanc opale à décor d'hortensia, des vases à triple couche vert sur jaune blanc et intérieur rose à décor d'érable negundo<sup>49</sup>. Pour les séries en cours de production à

---

<sup>49</sup> Ces désignations sont celles de l'inventaire manuscrit de septembre 1904, Fonds Charpentier (collection particulière).

l'automne 1904, sont attestées dans cet inventaire les vases à décor d'hortensia, de jasmin (verre triple blanc opale, jaune et rose), d'iris (verre double violet), ainsi que des séries de porte violette violet, orange, rouge et bleu, vert fougères.

Les notes de Françoise-Thérèse Charpentier sur les livres de compte et la correspondance d'Albert Daigueperce donnent des indications de deux ordres, quant aux types de cristaux commercialisés : l'arrivée au dépôt de pièces remarquables d'après leur prix et leur nomenclature (typiquement les vases « riches » et « demi-riches », dont le décor est repris en gravure à la roue, avec des prix de gros de plusieurs centaines de francs) et la date d'introduction de nouvelles séries industrielles. Ces informations sont sommaires : elles ne comprennent que de façon exceptionnelle le nombre de pièces d'un envoi, le nombre de formes différentes pour une série donnée (ainsi onze formes pour la série « narcisse » de 1907) ou le nom de l'artiste responsable des dessins correspondants (par exemple Louis Hestaux pour la série « flèche d'eau » de 1906). Ces notes permettent néanmoins de dresser le tableau suivant, forcément provisoire et incomplet, des séries produites pendant la période d'utilisation de la marque à l'étoile.

Date	Série
1905, juin	Gourdes de cristal blanc et doré au lys de montagne (Fig. 11 pour le décor)
1906, mars	Vases algues, chatons du noisetier (Fig. 12), coupe pieuvre (Fig. 5 pour le décor)
1906	Série flèche d'eau, succès de la série hortensia
1907, mars	Vases hippocampe, soliflore primevère (Fig. 7), vase forêt, forêt et primevère, tube lys pour les pièces les plus chères de 250 à 600 F
1907, avril	Série narcisse (Fig. 13), avec 11 formes
1907, juillet	Série nénuphars, avec horizon de l'eau en brillant ; série pavot (un peu dans les tons d'hortensia)
1908, août	Série paysage, série campanule, série damasquinée (12 formes prévues). Ces séries seraient les premières sans étoile.

Il ne s'agit là que des principales séries produites pendant la période de la marque à l'étoile, en plus des décors qui existaient déjà. D'autres séries pourraient être ajoutées, d'après les collections et les ventes : il existe par exemple de nombreux exemplaires de vases à décor de vigne d'automne qui portent cette marque (Fig. 14), ainsi que d'autres à décor de paysage lacustre brun ou vert sur jaune. L'enquête n'est donc pas close, d'autant que reste ouverte la question du ou des vases à décor patriotique daté de 1914, signalé par F. Le Tacon, qui porterait l'étoile.

Samuel Provost

Maître de conférences d'archéologie et d'histoire de l'art  
UMR 7117 LHSP-Archives Poincaré, Université de Lorraine  
91 avenue de la Libération, 54000 Nancy  
samuel.provost@univ-lorraine.fr

Version d'auteur